

# Episode de pollution de l'air dans le Grand Est

Sans procédure préfectorale

Polluant: Particules PM10 - Type: Combustion

Communiqué du: 13/01/2018 à 13:38

Surveillance et prévision  
de la qualité de l'air

[www.atmo-grandest.eu](http://www.atmo-grandest.eu)

Astreinte 06.16.04.12.46

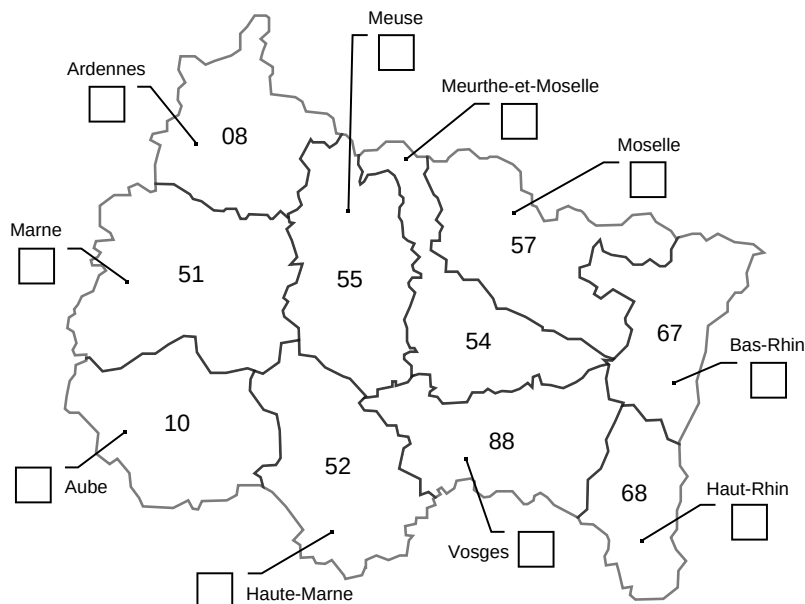


Procédures  
et  
mesures d'urgence

Selon arrêté  
inter préfectoral  
du 24 mai 2017

[www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est)

Pour le vendredi 12 janvier 2018



Procédures préfectorales

Aucune

Information et recommandations

Alerte et niveau d'alerte:

1  
2  
3

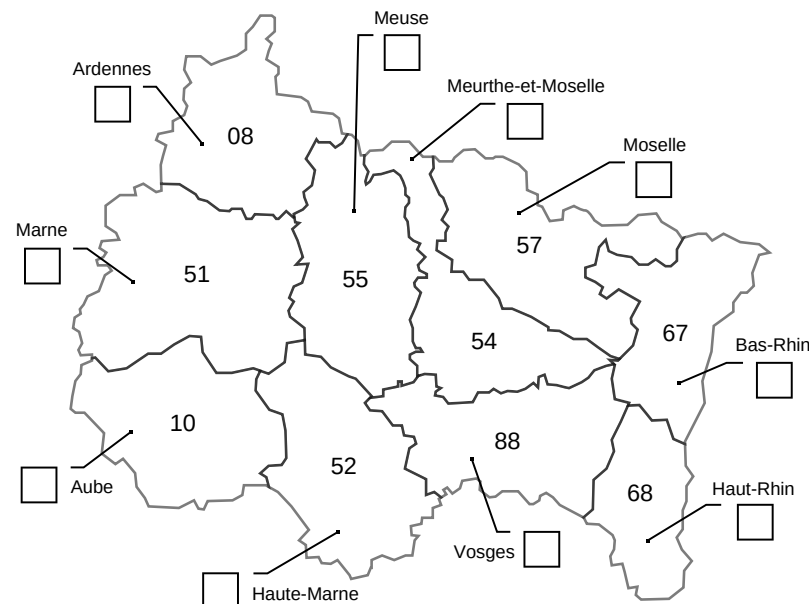
1er jour de procédure d'alerte

2ème et 3ème jour de procédure d'alerte

à partir du 4ème jour de procédure d'alerte

Levée de procédure

Pour le samedi 13 janvier 2018



## Description épisode

Le seuil d'information et de recommandation a été dépassé ponctuellement sur la station "Bétheny" de l'agglomération rémoise sur la journée du vendredi 12 janvier avec une estimation de la population exposée dans le département à 17%. Il s'agit d'un épisode qui N'A PAS ENTRAÎNÉ LE DÉCLENCHEMENT D'UNE PROCEDURE D'INFORMATION ET DE RECOMMANDATION. Cet épisode de pollution de type « Combustion » se caractérise par une concentration en PM10 majoritairement d'origine carbonée (issus de combustion de chauffage et/ou de moteurs de véhicules). Ce type d'épisode est souvent associé à un taux d'oxyde d'azote également élevé, notamment en proximité des axes routiers. Il intervient le plus souvent durant la saison hivernale.

## Evolution et tendance

La météorologie défavorable à la qualité de l'air (vent nul, températures fraîches) a favorisé une accumulation des particules et la hausse des concentrations. Avec la présence accrue de vent sur le département de la Marne, les concentrations de particules sont en diminution ce samedi 13 janvier. D'après les modèles de prévision de la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation ne devrait pas être dépassé ce jour et demain dimanche 14 janvier.

Effets sanitaires

[www.grand-est.ars.sante.fr](http://www.grand-est.ars.sante.fr)